

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 10 - 06

Séance du 13 octobre 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 30

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le treize octobre,

Représentés : 3

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints** : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**OFFICE DE TOURISME**

**DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS DE LA  
COMMUNE AU SEIN  
DU COMITE DE DIRECTION  
DE L'ETABLISSEMENT  
PUBLIC A CARACTERE  
INDUSTRIEL  
ET COMMERCIAL**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTALU, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER , ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration à Madame Marguerite TROGNO), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire) Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 7 juillet 2015 n° 2015.07.01, l'Assemblée Communale a décidé la création d'un office de tourisme sous la forme d'un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C) et a approuvé les statuts de l'établissement.

Cet E.P.I.C est administré par un comité de direction composé :

- de neuf représentants de la collectivité territoriale élus par le conseil municipal pour la durée de leur mandat, dont un représentant de l'opposition ;
- de cinq acteurs du tourisme ou organismes intéressés au tourisme et d'un représentant des personnes compétentes en matière de tourisme qui sont nommés par le Maire pour la durée du mandat municipal.

Conformément aux statuts de l'EPIC, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de procéder à la désignation du Collège des élus amenés à siéger au sein du comité de direction de l'E.P.I.C, ressortant à *neuf représentants titulaires et neufs représentants suppléants* de la collectivité territoriale dont un représentant de l'opposition et son suppléant.

Le Conseil Municipal procède à l'élection, à bulletins secrets, des membres du Conseil Municipal qui siégeront au sein du Comité de Direction de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial :

Sont proposés au titre des représentants de la majorité :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
1. Philippe BARTHELEMY 2. Antoine BAGNO 3. Patrice CATTALU 4. Louis FERRARA 5. Sabine GIACALONE 6. Yannick GUEGUEN 7. Marguerite TROGNO 8. Michèle VANPEE	1- Andrée SAMAT 2- Jean-Paul ROCHE 3- Angèle BERTOIA 4- Pascale GUIROU-NOUYRIGAT 5- Christine MANFREDI 6- Christine ORSINI 7- Amandine CIDALE 8- Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO

Sont proposés au titre des représentants de l'opposition :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
1. Claude GIULIANO	1. Philippe SERRE

A l'issue du vote à bulletins secrets sont proclamés élus pour siéger au sein du Comité de Direction de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial comme représentants de la Commune :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
1. Philippe BARTHELEMY 2. Antoine BAGNO 3. Patrice CATTUI 4. Louis FERRARA 5. Sabine GIACALONE 6. Yannick GUEGUEN 7. Marguerite TROGNO 8. Michèle VANPEE 9. Claude GIULIANO	1. Andrée SAMAT 2. Jean-Paul ROCHE 3. Angèle BERTOIA 4. Pascale GUIROU-NOUYRIGAT 5. Christine MANFREDI 6. Christine ORSINI 7. Amandine CIDALE 8. Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO 9. Philippe SERRE

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY